

Des ONG partagent leurs pratiques

Le 23 novembre dernier avait lieu à Montréal la rencontre nationale du Réseau canadien sur la traite humaine organisée par le Conseil canadien pour les réfugiés. Cette rencontre a réuni 80 personnes œuvrant pour contrer la traite des personnes.

Les discussions ont porté sur les obstacles rencontrés pour venir en aide aux personnes ayant subi la traite. Il y a été question de l'importance d'ouvrir un dialogue avec les autorités afin de faire connaître les pratiques qui ont fait leurs preuves,

mais aussi de faire valoir les préoccupations des organismes de première ligne.

La mise en réseau des expériences a aussi été mentionnée comme un enjeu, de même que la nécessité de la mise en place d'une instance de coordination nationale afin d'éviter les disparités de services offerts aux victimes de la traite, d'une province à l'autre.

La rencontre a été suivie, le 24 novembre d'un atelier avec Nilu Singh - Gen-

darmerie royale du Canada - et de Cathy Kolar - Legal Assistance de Windsor - elles ont abordé les enjeux liés aux permis de séjour temporaire en lien avec l'admissibilité aux programmes et services disponibles.



Quelques membres du Réseau National

Déclaration pour l'élimination de la traite humaine



Pour souligner la Journée mondiale pour l'abolition de l'esclavage, le 2 décembre, les membres du CATHII ont rédigé une *Déclaration pour l'élimination de la traite humaine*. Il s'agit d'un engagement à

contrer la traite humaine en faisant l'une ou l'autre des actions proposées.

La Déclaration pour l'élimination de la traite humaine est disponible sur le site du CATHII : www.cathii.org

Dans ce numéro :

| | |
|---|---|
| Une forme négligée de traite humaine : le travail forcé | 2 |
| Travail et migration | 2 |
| 18 décembre : Journée internationale des migrants | 2 |
| Travail forcé : des victimes hongroises au Canada! | 3 |
| Travailleurs migrants temporaires ... | 3 |
| CATHII en action | 4 |
| À Noël, offrez du « chocolat équitable » | 4 |
| Vœux de Noël | 4 |

À surveiller

15 janvier 2012 : Journée Mondiale du migrant et du réfugié: Rencontre *Tout le monde à table* au Centre Sainte-Famille à Montréal dès 14 h 30. Plus d'information sur le site du www.cjf.qc.ca
Du 6 au 15 janvier : Un appel à l'action sera diffusé par le CATHII. Une action en collaboration avec UNANINA International. Sur le site et le blog du CATHII dès le 6 janvier : www.cathii.org et nouvlescathii.blogspot.com

Une forme négligée de traite humaine : le travail forcé

Le travail forcé est la forme de traite humaine la plus négligée par les États. La mondialisation a favorisé une augmentation importante de personnes migrantes en quête de travail et une augmentation du travail forcé. Cela touche un nombre considérable de personnes tant dans les pays développés que dans les pays en développement et dans toutes les régions du monde.

Les femmes et les enfants représentent plus de la moitié des victimes de travail forcé, soit 56%. Le Bureau international du travail (BIT) estime à 12,3 millions le nombre des victimes du travail forcé dont 2,45 millions sont dans des situations s'apparentant à l'esclavage. À l'échelle de la population mondiale, cela représente quatre personnes victimes de travail forcé par mille habitants. Le terme travail

forcé ou obligatoire désigne tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré.

Tout État membre de l'Organisation internationale du travail (OIT) s'engage à supprimer le travail forcé ou obligatoire sous toutes ses formes dans le plus bref délai possible.

Travail et migration

Les flux migratoires internationaux sont aujourd'hui de plus en plus complexes et diversifiés: les expériences d'émigration évoluent dans leur forme, leur statut, leur direction et leur durée.

Contrastant avec les mouvements précédents qui se caractérisaient par la permanence et l'installation, la migration temporaire se banalise. Les migrants

internationaux constituent aujourd'hui un groupe composite, avec des travailleurs saisonniers, des intérimaires, des travailleurs qualifiés, des étudiants, des demandeurs d'asile et des réfugiés, des travailleurs clandestins et des victimes de la traite et du travail forcé.

Voici quelques faits:

- En 2010, les migrants internationaux sont estimés à 214 millions et ne représentent que 3 pour cent de la population mondiale.
- Les femmes constituent près de 50 pour cent des migrants internationaux.
- Les travailleurs migrants (ceux qui émigrent pour travailler) et leurs familles représentent 90 pour cent du total des immigrants.

18 décembre : Journée internationale des migrants

18 décembre 2011



JOURNÉE D'ACTION GLOBALE
CONTRE LE RACISME
ET POUR LES DROITS
DES MIGRANTS
RÉFUGIÉS ET
PERSONNES DÉPLACÉES

La Journée internationale des migrants est l'occasion de dissiper les préjugés et de sensibiliser l'opinion publique à leurs contributions dans les domaines économique, culturel et social, au profit tant de leur pays d'origine que de leur pays de destination.

Cette Journée commémore l'adoption de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Le Canada n'a toujours pas signé la Convention.

Travail forcé : des victimes hongroises au Canada!

Le 8 octobre 2010, des enquêteurs de la GRC de Hamilton-Niagara ont signalé qu'un réseau de traite de personnes était actif dans la région de Hamilton. Dix-neufs victimes provenant de la Hongrie ont été identifiées, et l'enquête se poursuit toujours. Un mandat d'arrestation avait été émis contre 14 autres personnes soupçonnées d'être concernées par cette importante enquête sur la traite de personnes. Depuis, la plupart ont été arrêtées. Cette enquête, menée conjointement par la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), a été nommée « Projet OPAPA ».

Les trafiquants recrutent leurs victimes chez elles, en Hongrie, leur promettant un travail dans l'industrie de la construction. Pour les inciter à venir au Canada, les trafiquants leur auraient promis un emploi stable, un bon salaire et une meilleure qualité de vie. À Hamilton, les ravisseurs leur demandaient alors de rédiger de fausses demandes de statut de réfugié et d'aide sociale, pour leur dérober ensuite leur revenu. De plus, les victimes ont dé-



claré être conduites chaque jour sur des chantiers de construction pour travailler de longues heures sans recevoir de salaire. La surveillance constante ainsi que les menaces faites aux victimes et à leur famille en Hongrie les laissent sans ressource.

Travailleurs migrants temporaires: porte ouverte à l'exploitation?

Après avoir constaté que les programmes d'immigration canadiens sont de plus en plus axés sur une migration du travail temporaire, le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) a réuni des organisations qui œuvrent auprès des travailleuses et travailleurs migrants. Ce groupe s'inquiète de cette tendance et de l'impact sur ces personnes migrantes et leurs familles. Le CCR questionne le fait de recourir à des personnes migrantes temporaires ayant moins de droits que les résidents permanents pour combler des emplois. Dans les faits et à long

terme, c'est de l'exploitation. Ces programmes d'immigration de travail temporaire devraient être révisés afin de permettre à cette main-d'œuvre d'accéder à un statut permanent.

La situation de vulnérabilité



dans laquelle se trouvent fréquemment les travailleurs et les travailleuses qui migrent requièrent une protection globale et la mise en place de normes universelles telles que celles proposées par la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Le Canada devrait signer cette Convention et encourager les États des pays développés à la signer. Il est possible d'en savoir plus sur le site du CCR : www.ccrweb.ca

CATHII en action

À Drummondville, le 1er décembre, des membres du CATHII ont présenté les enjeux de la traite humaine lors du lancement de l'Opération *Tendre la main*, mise de l'avant par l'AFEAS afin d'agir sur les effets de la violence.

De plus, la députée Maria Mourani (BQ) a présenté les grandes lignes de son projet de loi sur l'exploitation sexuelle, qu'elle déposera à nouveau en 2012.



À Lachine, en novembre et décembre, le Bureau de justice sociale SSA a organisé une exposition sur la réalité des migrants ici et ailleurs. Les visiteuses étaient invitées à signer la carte de la campagne du CCR concernant le projet de loi C-4.

À Noël, offrez du « chocolat équitable »

Initié suite à des rapports selon lesquels le cacao en provenance d'Afrique de l'Ouest était souvent le produit du travail d'enfants, le protocole Harkin-Engel a été signé en septembre 2001 par d'importants acteurs de l'industrie du cacao et du chocolat. Par cet engagement volontaire, l'industrie chocolatière souhaitait affirmer sa volonté d'éliminer les pires formes de

travail des enfants et le travail forcé. Une décennie plus tard, seulement 3% de la production mondiale de cacao est certifiée équitable.

Face à l'échec des initiatives volontaires mises de l'avant par les chocolatiers, la campagne internationale « 10 Campaign » demande aux gouvernements de contraindre l'industrie chocola-

tière à respecter leur engagement. Une pétition est disponible sur le site Web [10 campaign.com](http://10campaign.com)



Vœux de Noël



Enfants de travailleuses migrantes péruviennes au Chili. Photo : SSA

Nous voulons tout d'abord vous remercier, chères lectrices et chers lecteurs, pour votre fidélité à nous suivre au cours des derniers mois. Vous avez vu que l'année 2011, au CATHII, a été riche en activités et en sensibilisation sur la réalité de la traite humaine.

Qu'en toute solidarité, l'année 2012, nous relance à nouveau avec dynamisme pour faire reculer un peu plus la traite humaine et transmettre de l'espoir aux victimes.

Que la saison des fêtes vous apporte de l'amour et de l'amitié, de la santé et de la paix!

Claudette Bastien, présidente du CATHII

PROCHAIN NUMÉRO

- Développement durable et traite humaine
- CATHII aux Nations Unies

Pour nous joindre :

cathii_info@yahoo.ca

www.cathii.org

Blog : nouvellescathii.blogspot.com/

Facebook : www.facebook.com/CATHII.info

Twitter : twitter.com/Cathii_info